

...Lexique des termes musicaux...

Cromorne : Instrument à vent comportant une anche double et un tube recourbé, très en vogue à la Renaissance.

Crotales : Instrument grec équivalant aux castagnettes, formé de planchettes évidées en leur milieu et employé exclusivement pour la danse.

Czardas : Danse hongroise inventée au XIX^e siècle et utilisée par Liszt et Tchaïkovski.

Cuivres : Terme désignant les instruments à embouchure de l'orchestre, tels que la trompette, le trombone, le tuba et le cor.

Cymbales : Instrument de musique comprenant deux plaques métalliques de forme circulaire, légèrement concaves. Employées dans toutes les cultures, elles peuvent être frappées soit l'une contre l'autre, soit avec une baguette.

Da capo : Mot italien signifiant « du commencement » et indiquant qu'il faut reprendre la pièce au début..

Danse : Geste et mouvement du corps humain, exprimant des états d'âme. Ils sont accompagnés d'une musique généralement rythmée propre à entraîner les danseurs.

Darbukka : Instrument à percussion des pays arabes, constitué d'un pot de terre recouvert d'une membrane en peau animale.

Décacorde : Guitare à six cordes à laquelle 4 cordes graves sont ajoutées.

Déchant : Voix polyphoniques ajoutées au chant principal. Ce mot désigne également la voix aiguë dans un ensemble vocal du XVI^e siècle.

Déchiffrage : Lecture et exécution d'une partition à première vue.

Deciso : Mot italien employé pour indiquer qu'il faut jouer d'une manière décidée.

Déclamation : Indique une manière de jouer ou de chanter certains passages devant être interprétés de façon théâtrale.

Decrescendo : Mot italien indiquant qu'il faut diminuer graduellement l'intensité d'un son (par opposition au crescendo).

Degré : Dans la gamme, chaque note est désignée par un numéro qui la situe par rapport à la première. Par exemple, dans la tonalité de do majeur, le do est le premier degré, le mi est le troisième degré.

Démarché : Geste par lequel, sur un instrument à cordes, on déplace la main gauche pour lui faire prendre une autre position sur le manche.

Demi-cadence : Enchaînement d'harmonies donnant une impression d'attente.

Demi-pause : Signe rythmique représentant un silence qui dure une demi-mesure.

...Ephéméride du bicentenaire...

4 mai 1810 : Naissance d'Alexandre Walewski, fils naturel de Napoléon et de la comtesse Maria Walewska.

Avril-mai 1810 : visite de la Belgique

20 mai : Napoléon est à Bruges

23 mai 1810 : Napoléon est à Lille

25 mai 1810 : Napoléon est à Boulogne

27 mai 1810 : Napoléon est à Dieppe

29 mai 1810 : Napoléon est au Havre

31 mai 1810 : Il est à Rouen

Juin 1810 : L'Empereur est de retour à Saint-Cloud d'où il administre son immense empire.

3 juin 1810 : disgrâce de Joseph Fouché.

8 juin 1810 : Bataille de Mequinenza.

28 juin 1810 : Napoléon obtient le renvoi de von Scharnhorst ministre de la guerre prussien

.....Carte postale ancienne.....



W. Hauff Lichtenstein G. Klein pinx

Rédacteur en chef Campagne
Comité de rédaction, Comité de relecture, Recherches historiques, Photothèque, Mise en page, Responsable de publication : Campagne
Edition sur les presses de la WEYER Ltd & C° Cernay

La Gazette N°70

Le magazine bimestriel de

La Batterie des Grognards de Haute-Alsace

Batterie du 1^{er} Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale

et cantinière de l'Empire (1810)

METEO

Un mois de mai de type breton avec des incidences climatiques variées ; pluies, ondées, averses, orages, crachins, bruines seront au rendez-vous des promeneurs. Comme dit le proverbe : « Lorsque au 1^{er} mai, le froid fait les défilés déserts, les polaires ne sont pas encore à mettre au vestiaire. Juin sera identique au moi de mai, mais de belles journées sont attendues. Cette année l'été sera encore le 21, à 11h 28mn 23s UTC



HOROSCOPE

Taureau : vous rencontrerez lors d'une réunion quelqu'un qui saura vous émouvoir. Début juin, un événement bon ou mauvais perturbera votre petit train-train.

Gémeaux : Quand gémeaux à la tête, je prends une aspirine ! Ceux du deuxième décan auront de quoi prendre de l'aspirine surtout s'ils sont mariés avec un ou une bavarde qui parle de tout et de rien et surtout pour ne rien dire.

.....Le mot du secrétaire.....

Un mot d'abord pour expliquer l'interruption dans la parution de notre gazette depuis de nombreux mois. Tout d'abord, je vous prie chers lecteurs et je sais que vous êtes nombreux, environ ...20, d'excuser cette dernière depuis juin dernier mais des événements indépendants de ma volonté m'affectèrent personnellement tant du point de vue familial que matériel. Je n'ai donc pas eu beaucoup de temps à consacrer à cet ouvrage certes modeste mais important à mes yeux. Cette gazette est le ciment avec lequel se bâtie la Batterie des Grognards. Elle est le socle inébranlable de notre culture et de notre savoir-faire. C'est également par cette feuille que se transmet notre faire-savoir...

« Et oh ! Oh ! Oh ! T'en fais pas un peu trop, là ? »

Alors, je serais bref et comme on dit dans de pareilles circonstances, je ferais de mon mieux pour vous annoncer d'une façon la plus concise possible ce qu'il me tarde de vous faire savoir.

Alors en un mot comme en cent, afin d'éviter un long et fastidieux discours, aussi ennuyeux qu'inutile et que de toute façon personne n'écoute, comme la flèche file vers sa cible en ligne droite lorsque, après avoir été sortie du carquois de l'archer, elle a été ajustée sur l'arc que l'on s'est mis dans le même temps à bander (l'arc NLDA) et a été tirée vers son but. Bref, si je pouvais vous faire un dessin ici, cela vaudrait bien mieux que tous les longs discours mais je n'ai pas la possibilité de prendre un fusain et de croquer une esquisse parlante sur si peu de papier. Alors en désespoir de cause, c'est quand même avec plaisir qu'il m'appartient de vous annoncer pour l'année à venir un chose à laquelle nulle ne s'attend. Il serait éminemment moins aisé de compter les étoiles de l'Univers en commençant par les plus grosses, Canis Majoris, Céphéis etc. et en terminant par les plus petites voire même les étoiles supposées que poursuivre cette lecture et les trois colonnes qui façonneront cette page.

Qu'à cela ne tienne, aussi vrai que deux et deux font quatre, trois et trois, six, depuis que l'on a inventé l'arithmétique, j'aimerais à présent vous souffler dans le creux de l'oreille ce que j'ai à vous dire alors que le mois de mars annonce depuis des centaines d'années et de façon certaine le printemps au moment de son équinoxe qui aura lieu en 2011, le 20 à 23 heures 20. C'est quelque chose qui me tient personnellement à cœur, et je sens dés à présent le compte à rebours qui décompte les derniers instants à venir pour arriver en bout de cette toute dernière colonne. Ici c'est « Trois colonne à la une ». Je sais qu'il en manque deux mais qu'y puis-je ? C'est la crise pour tout le monde et la gazette n'échappe pas à la règle. Mais maintenant, je suis là devant vous pour vous dévoiler telle un monument dédié à une gloire passée et faire tomber le masque pour vous dire que je... je...je... Je ne sais plus.

Campagne

.....Portrait.....

Claude Joseph ROUGET DE LISLE (1760 – 1836)

Claude Joseph Rouget de Lisle est connu de tous, enfin bien mal cependant. C'est l'auteur bien évidemment de notre hymne national, « La Marseillaise » mais c'est également un oublié de l'Histoire et de la République qui n'a pas su lui rendre l'hommage qu'il méritait. Rouget de Lisle était un poète et un obscur officier, plus enclin à versifier qu'à faire parler la poudre, la sape ou la mine.

C'est à Montaigu près le Lons-le-Saunier que vit la famille Rouget. Claude-Ignace Rouget, avocat du Roy et son épouse Jeanne Magdeleine Gaillande et en 1760, ils attendent un heureux événement. Le 10 mai, Mme Rouget se rend à Lons-le-Saunier, à deux kilomètres de Montaigu, pour y faire des emplettes. Elle y donnera naissance au 24 rue du Commerce à Claude-Joseph. Trois frères et quatre sœurs suivront. De retour à Montaigu une enfance paisible et heureuse voit grandir cet enfant qui baignera dans une atmosphère de musique et de culture. Les parents et le parrain, sont de grands mélomanes. Vers cinq ou six ans sa mère lui offre un violon et, après des débuts difficiles et des rudiments de solfège inculqués par sa mère, il commence à en sortir des sons harmonieux.

Cependant, étant l'aîné de la famille, qui n'est pas très fortunée, son père décide qu'il sera officier du Roy. A seize ans, il entre donc à l'Ecole Militaire de Paris avec quelques difficultés. Son père n'est pas noble. La branche aînée de la famille portant le titre de « de Lisle ». Claude Rouget, avec leur accord ajoutera ce titre à son nom.

Le 5 mai 1776, il revêt l'uniforme que portera huit ans plus tard un autre élève officier de 16 ans, lui aussi sans fortune répondant au nom de Buonaparte.

Quatre ans plus tard, il rencontre une certaine Camille qui sera l'amour de sa vie. Le 17 juillet 1780, les fiançailles ont lieu à Courbevoie rue du Champ-Royal, actuellement rue Rouget de Lisle. A 22 heures, le fiancé prépare les fusées du feu d'artifice lorsque l'une d'elles s'échappe et tombe sur le groupe de spectateurs. Camille blessée mortellement rendra un dernier soupir une heure plus tard serrant dans sa main celle de son amant. Il ne se mariera jamais.

Le 1^{er} janvier 1782, il entre à l'Ecole du Génie à Mézières. Il y fait la connaissance de Carnot notamment. Une amitié se noue que la Révolution transformera en haine farouche. C'est un élève moyen qui préfère composer pour des jeunes femmes.

En 1784, il regagne Paris et dans l'attente d'une affectation, il loge chez un certain Beaumarchais. Il offre à la fille de son hôte une romance : « Tom et Lucy ». Le 1^{er} avril 1784, il est nommé lieutenant en second au corps royal du génie à Mont-Dauphin dans les Hautes-Alpes. Il y fait fonction d'ingénieur et il y est bien noté. A cette époque, il n'y avait pas encore de régiment du génie. Il ne furent créés qu'en 1792. Il écrit de nombreux madrigaux pour les femmes qui croisent sa route. C'était très en vogue à l'époque. Bonaparte même écrivait des vers qualifiés d'impérialement ...mauvais.

Il sera relevé de ses fonctions avec une gratification et, n'ayant rien à lui reprocher, nommé au fort de Joux (en 1787 ?). C'est une place de guerre de 2^e classe sise à 2000 mètres d'altitude mais elle n'inspire pas notre homme qui s'y sent prisonnier.

En 1789, il est nommé à La Rochelle mais ne s'y rendra pas. La vie militaire lui pèse et il se fait mettre en congé.

En 1791, il s'inscrit à la Garde nationale à Lons-le-Saunier. Le 14

juillet, il assiste à la fête de la Fédération. Rouget composera « L'hymne à la liberté », puis « Adélaïde et Monville » et un opéra qui ne fut jamais joué « Almanzor et Félimé » etc. Le succès n'est pas au rendez-vous.

Au début 1792, le lieutenant de 1^{ère} classe du corps royal du Génie quitte Paris pour Strasbourg. Il avait reçu l'ordre le 17 avril 1791 de s'y rendre au plus tard en mai 1792. Le 13 janvier 1792, il est promu capitaine de 5^e classe.

Dans le même temps, le ministre Brissot n'a de cesse de jeter la France dans la guerre contre les monarchies européennes qui se retourneront contre elle durant les 25 prochaines années. Brissot chargea Vergniaud, un des leaders du parti Girondin, d'enflammer les énergies ce qu'il fit. « Aux armes citoyens ! C'est le salut de la Patrie et l'honneur qui le commande, aux armes ! » Rouget de Lisle sera plus que réceptif. Le 15 avril, l'Autriche réclame la reconnaissance des droits des princes allemands sur l'Alsace. Le 20 avril 1792 est voté le décret de déclaration de guerre à l'Europe rédigée par Condorcet.

Lorsqu'il arrive à Strasbourg, il trouve la ville en effervescence. Philippe Frédéric Dietrich en est le maire. Son épouse et sa nièce jouaient remarquablement du piano. Mélomane averti et cultivé, il accueillit fort bien le jeune capitaine violoniste et compositeur qui mettra sa plume au service de « La feuille de Strasbourg » et du club que présidait Dietrich.

Le 20 avril 1792, le général Kellermann invite le capitaine à dîner chez les Dietrich pour le départ des volontaires. Il lui

.....Echo de Campagne.....

« La vie du soldat impérial » ou une conférence d'Alain Pigeard

Mercredi 2 mars, le souvenir napoléonien nous a offert une superbe conférence sur la vie du soldat du 1^{er} Empire menée sous la direction de Monsieur Alain Pigeard, docteur en Histoire et en Droit, auteur d'une quarantaine de livres traitant du 1^{er} Empire et dûment récompensé pour l'ensemble de son œuvre.

En qualité de membre du souvenir napoléonien, nous étions donc invités à assister à cette conférence qui se déroulait au cercle mixte de Strasbourg.

Personnellement, le sujet m'intéressait au plus au point car c'est celui qui m'occupe lorsque notamment je fais des interventions scolaires. Ce faisant, je voulais mesurer, bien modestement, mes connaissances acquises et basées d'après nombre de recherches heuristiques comme il se doit. Enquêteur de formation, il m'est un devoir de ne pas me baser sur des on-dit, voire même des photos, des tableaux ou des biographies. Ces dernières, sont souvent écrites bien longtemps après les faits et l'homme à tendance à enjoliver tel ou tel fait, à ne retenir que certains ou à en minimiser d'autres. Parfois même, les faits relatés sont même inventés. Ce fut le cas des mémoires de la duchesse d'Abrentès qui firent dire de l'ouvrage qu'il s'agissait des mémoires de la duchesse d'Abacadabrantes.

Nous étions donc le 2 mars au soir et notre Gérard de président toujours curieux, vint me retrouver à mon domicile fixe, coincé entre les Vosges et la Forêt-Noire. Puis, nous partîmes ensemble vers le bâtiment cité supra, sis en plein centre de Strasbourg, à deux pas de l'endroit où fut composée notre hymne national : « La Marseillaise » au 126 Grand-rue et, encore plus près, de l'endroit où elle fut chantée pour



la première fois le 25 avril 1792 alors que la France venait de déclarer la guerre à la Bohême et à la Hongrie.

Arrivés sur place, nous nous dirigeâmes vers la salle de conférence dans ce magnifique bâtiment militaire si chargé d'Histoire depuis le XIII^e siècle. Dans ces vénérables murs, Alain Pigeard avait toute sa place. Discrètement, nous nous assîmes cherchant cependant du regard celui de notre ami tout affairé aux préparatifs de son exposé. Il ne fallut pas attendre très longtemps pour que cela se fasse. Un bref échange de regards et de mots entre Gérard et l'hôte de ces lieux valurent toutes les politesses et les reconnaissances que l'on ne peut parfois exprimer.

Puis la conférence débuta et dura bien plus que l'heure prévue. Tout y passa depuis la loi Jourdan sur la conscription jusqu'à la mise à la retraite en passant par la vie en caserne, l'école du soldat, la vie en campagne, au bivouac, la mort au champ d'honneur ou pire, la blessure et l'hôpital de campagne.

Ce fut un exposé clair, concis, précis, dirigé par un maître en la matière. C'était un régal pour les yeux et les oreilles. Tout y était ! Notamment l'intendance, encore à l'état primitif, et cette dure façon pour les troupiers de se nourrir comme ils le pouvaient avec ce qu'ils trouvaient. La

débrouille, le système D à la française.

Moult détails y étaient évoqués des plus simples et prosaïques aux erreurs des peintres comme très justement évoqué concernant le tableau montrant « l'Empereur au chevet du maréchal Lannes agonisant » de Boutigny. Détail d'importance pour l'historien, on y voit ce pauvre Lannes amputé de la jambe droite alors que ce fut la gauche qui avait été blessée. Souci d'esthétique du peintre qui composa un tableau et non une photographie historique. Voilà pourquoi, il ne faut jamais se fier aux images comme s'en contentent de trop nombreux historiens du café du commerce et du dimanche.

Pour une fois, l'Empereur n'était pas invité, à peine les grandes figures de l'Empire étaient présentes. Comme il avait été dit justement en préambule, on trouve tout ce qu'on veut sur Napoléon, ses batailles et le reste sur le net ou dans les bibliothèques. Seul une dizaine de livres traitent du sujet évoqué ce soir et pourtant combien important. Il faut savoir que l'Alsace a donné 8% des contingents de l'armée impériale. J'étais heureux et j'écoutais avidement et je me suis aperçu avec bonheur, sous la haute autorité de notre conférencier, que je ne racontais pas que des bêtises tenant le même discours que cet éminent spécialiste.

C'était une bien belle soirée et Gérard était aux anges. Il faut dire que, pour l'avoir côtoyé, Monsieur Pigeard, c'est une pointure

Campagne

.....Echo de Campagne.....

L'armistice de Cherasco

Samedi, 15 mai. Il est quatre heures trente environ. Gérard, en bon président qu'il est, à envoyer une feuille de route à chacun précisant l'heure de rendez-vous et le type de service que la Batterie aura à faire. Un peu moins de monde pour ce quatrième rendez-vous en terre italienne et Etienne est gentiment venu nous renforcer. Pour la première fois, nos deux fifres, Serge et Thibaud avec un « d » à la fin, seront sur les rangs. C'est un baptême en quelque sorte. Il va faire soif, ce week-end. Nous espérons en tous cas que le ciel italien sera plus clément que le ciel alsacien. Mi-mai, et il reste désespérément gris. Mais revenons à Bollwiller, notre chauffeur André, dit Dédé les mains d'or dans le milieu, a préparé à l'avance son véhicule tel un Gabin, dans « La bête humaine » préparant sa locomotive à vapeur avant le voyage. Jean-François, Serge, Etienne, Christian, José... tous arrivent à l'appel du président, sauf les absents. Samedi, 15 mai, 5 heures. Dédé enclenche la marche arrière et manœuvre pour sortir de son parking. Première, et c'est l'asphalte alsacien qui défile sous nos roues. Ca y est c'est parti mais d'abord, direction Village-Neuf près de Bâle pour y prendre au passage le reste de la troupe.

Maintenant, à nous le grand large. Dédé va nous montrer ce que son car a dans le ventre et nous voici au pays de l'Emmentaaaaal, des Edelweiiiiss, des cors des AAAAlpes, du chocolaaat et des bonbons qui piiiiiquent. Nous sommes en Suisse et nous allons la traverser de part en part pour nous rendre à la frontière italienne, au pays où les gens parlent avec les mains et mangent avec des pâtes.

Un voyage sans encombre où presque. Mais nous arrivâmes à bon port quand même sous le soleil radieux de ces plaines du Nord de l'Italie.

C'était la quatrième fois que nous jouâmes sous les vénérables murs de

cette cité.
Nous débarquâmes en début d'après-midi et nous nous mîmes en tenue au milieu de tas d'autres uniformes de l'époque révolutionnaire ou du 1^{er} Empire. Nous défilâmes martiaux et fiers, rîmes de bon cœur tous ensembles et partageâmes un autre moment de camaraderie quand bien même quelques coups de gueule purent parfois se faire entendre.



.....HUMOUR.....

Un jour, le général RAPP demandait à l'Empereur de l'avancement pour deux officiers : « Je ne veux plus, répondit Napoléon, en donner tant ; ce diable de BERTHIER m'en a trop fait faire. » Puis ce tournant vers LAURISTON : « N'est-ce pas LAURISTON, que de notre temps, on n'allait pas si vite ? Je suis bien resté des années lieutenant, moi. » - « Cela se peut, Sire, répliqua RAPP, mais depuis, vous avez bien rattrapé le temps perdu. » Napoléon rit beaucoup de cette répartie, et accorda ce qu'on lui demandait.

.....PUB.....



.....Echo de Campagne.....

Rouget de Lisle et La Marseillaise

demande dans son courrier de leur faire la surprise d'un morceau inédit. Le lendemain 21 avril, Rouget de Lisle répond : « A tout autre qu'à un guerrier de marque, j'aurais répondu négativement à la question que vous me faites l'honneur de m'adresser, car ma « surprise » à moi, c'est votre flatteuse proposition.... » signé Rouget de Lisle, 126 Grand-rue.

Le 25 avril un défilé militaire se déroule dans la ville. L'armée du Rhin part à la rencontre des armées autrichiennes, prussiennes et russes qui se massent de l'autre côté du fleuve. Dietrich lit sur toutes les places la déclaration de guerre et le soir, il invite à dîner quelques officiers. Seront présents : le prince Victor de Broglie, le duc d'Aiguillon, les capitaines du Chastelet et Cafarelli, les lieutenants des Aix de Veygoux (plus connu sous le nom de Desaix), Masclet et Rouget de Lisle et deux officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse, amis du maire. Après le repas, le maire s'exclame en bourrant sa pipe : « Il faut donner du cœur et du ventre à cette jeunesse alsacienne...il est fâcheux...que nous n'ayons pas un chant de guerre destiné à mener nos bataillons au combat ! » Puis, il se tourne vers Rouget de Lisle et lui demande de composer un chant hardi qui puisse les encourager. Il s'y engage.

Dans la nuit Strasbourg veille et les soldats bivouaquent. Rouget de Lisle rentre chez lui lisant sur les murs les affiches placardant « Aux armes citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé ! Il faut combattre, vaincre ou mourir ! » Les mots, les phrases, naissent. Un des fils Dietrich s'est engagé au bataillon « Les Enfants de la Patrie ». Tout va très vite ensuite. Le lendemain 26 avril à 7 heures du matin, Rouget de Lisle tambourine à la porte de son ami Masclet et lui fait écouter au violon son œuvre composée dans la nuit.

Masclet lui fait remarquer deux vers : « Et que les trônes des tyrans - Croulent au bruit de notre gloire. » Ils deviendront : « Que les ennemis expirants - Voient ton triomphe et notre gloire. » Il lui conseille de se rendre immédiatement chez Dietrich, place du Marché-aux-Chevaux (aujourd'hui place de Broglie, l'actuelle Banque de France). Transporté d'enthousiasme, Dietrich prit sa femme de convier à dîner tous les invités de la veille et lui demande de ne pas divulguer le motif de cette invitation. Contrairement à la légende iconographique, c'est Dietrich lui-même qui interpréta pour la première fois ce qui deviendra notre Hymne national. Son épouse ou une de ses nièces joua au piano et Rouget de Lisle joua son œuvre au violon. Une lettre de madame Dietrich à son frère, demeurant à Bâle, constitue un témoignage précieux et historique de l'événement. Les peintres ne sont pas des photographes.

Dietrich fit aussitôt reproduire le chant de guerre par l'imprimerie De Dannbach qui éditait son journal « La feuille de Strasbourg ». Le premier exemplaire fut remis au maréchal Luckner dédicacé de la main de l'auteur. Le « Chant de guerre de l'armée du Rhin » s'envole.

Le hasard fit qu'un exemplaire échouât à Montpellier entre les mains de François Mireur, un jeune médecin, qui venait de se faire inscrire au bataillon de l'Hérault. Son unité devant remonter vers Paris avec les recrues marseillaises, il rejoint la capitale phocéenne. Avant le départ des troupes, un banquet de huit cents couverts avait été dressé dans un local de la rue Turbaneau. Chacun y allait de son discours et dans une atmosphère surchauffée d'exaltation et de délire patriotique, Mireur décida d'interpréter ce chant dont il venait d'avoir pris connaissance. Il n'en suffit pas plus pour électriser l'assistance. Deux journalistes, Ricord et Micoulin, vinrent lui demander immédiatement une copie du texte afin de les publier dans leurs journaux. C'est ainsi que les bataillons marseillais le transmirent de ville en ville jusqu'à la barrière de Charenton où Barbouroux les attendait pour, en août, porter à la monarchie des coups dont elle ne se relèvera pas.

Le 1^{er} mai 1792, le capitaine Rouget de Lisle reçoit sa feuille de route pour rejoindre la forteresse de Huningue. A la suite des événements du 10 août, Rouget de Lisle, homme de caractère, refusa catégoriquement de prêter serment au nouveau régime brisant ainsi sa carrière militaire. Fin août, Carnot destitua son ancien camarade et ami d'où naîtra une haine féroce entre les deux hommes.

En 1795, la Convention décide d'honorer Rouget de Lisle par l'offrande de deux violons qu'il pourra choisir dans les dépôts nationaux parmi les objets confisqués aux émigrés. Le 3 mars 1796, il démissionne de l'armée. Il mourra dans la misère à 76 ans, le 26 juin 1836.

On se souviendra de lui en 1915, lorsque la Nation sera au bord du gouffre. Le président de la République songea à transférer les cendres de Claude Joseph Rouget de Lisle au Panthéon. Il n'y parvint jamais alors qu'y reposent d'illustres inconnus. Rouget de Lisle repose depuis le 14 juillet 1915 aux Invalides.

Enfin aux détracteurs endimanchés et bien-pensants de cet Hymne qui réfléchissent et refont le monde du fond de leur petit confort au quotidien, je voudrais ajouter pour avoir voyager de part le monde, que ce chant, plus qu'un autre et perçu comme celui par excellence de ceux qui se battirent pour la et leur liberté.

Campagne (source Rouget de Lisle et la Marseillaise ed France Empire)

.....Rubrique historique.....

L'histoire des grenadiers à pied de la Garde

2) de la Garde consulaire à la Garde impériale

Nous étions en 1799, la Garde du Directoire vient d'être rebaptisée pour prendre l'appellation de Garde consulaire et réorganisée. Elle comprend dès lors deux bataillons de grenadiers à pied notamment.

Suite à sa conduite héroïque à Montebello, le général de division LANNES fut nommé commandant en chef et le général de brigade BESSIERES fut son second. Les porte-drapeaux étaient un certain MORLAY (2^e bataillon) et Léon AUNE (1^{er} bataillon) qui fera parler de lui dans toute l'armée et assiera l'aura de Bonaparte auprès de ses soldats en même temps, naîtrons des murmures jaloux de la part des autres régiments vis-à-vis des soldats de la Garde qui seront plus tard surnommés les « loin des balles » ou par dérision, « les immortels. » Constituant par la suite, l'ultime réserve en hommes sur le champ de bataille, ils furent, dès lors, peu employés et relativement à l'abri.

Déjà on rencontre une multitude de noms qui deviendront célèbres et synonyme de gloire militaire. Ce sont CAFARELLI, alors adjudant général, NOGUES et DIDIER, aide de camp des généraux de la Garde, LEMARROIS, capitaine à la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon, et tant d'autres.

L'article 3 fixait l'organisation des deux bataillons d'infanterie (de grenadiers) et la compagnie légère. Quant à l'article 4, il organisait les deux bataillons de grenadiers en six compagnies. Chaque compagnie était formée comme suit : à sa tête, 1 capitaine secondé par 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux, 80 grenadiers et 2 tambours.

La solde annuelle était fixée par

l'article 2 de l'arrêté des Consuls du 13 nivôse de l'an VIII (3 janvier 1800). Elle allait de 24 000 francs pour le général en chef à 240 pour un grenadier. Le tambour recevait pour solde : 500 francs par an, et le tambour-major : 900. A cela, il fallait soustraire ce que l'on appelait l'ordinaire ; l'achat de l'uniforme, l'entretien etc.



En 1801, il fut décrété que la Garde consulaire aurait à sa tête quatre officiers généraux. (Arrêté du 23 Brumaire an X). Lannes perdit son commandement en chef à la suite d'un mécompte dans la caisse d'après l'historien Thibaudeau. Lannes critiquait aussi amèrement la conduite du gouvernement et parlait parfois trop librement à Bonaparte. Il fut le seul à le tutoyer jusqu'à la fin. Il passa donc son commandement aux généraux DAVOUT, SOULT, BESSIERES et MORTIER et partit à Lisbonne où Bonaparte l'avait nommé Ambassadeur.

L'article 33 de l'arrêté du 17 Ventôse de l'An X fixait les conditions d'admission au sein de cette troupe d'élite que déjà les campagnes d'Italie et d'Egypte avaient forgées. Le recrutement était dès lors ouvert à tous les militaires de toutes armes. « Leur admission dans ce corps est la récompense de la bravoure et de la conduite.

Le militaire destiné à faire partie de la Garde Consulaire doit

remplir les conditions suivantes, à savoir : être en activité de service, avoir fait au moins quatre campagnes, avoir obtenu des récompenses accordées aux braves pour faits d'armes ou action d'éclat ou avoir été blessé ;

avoir la taille de 1 mètre 8 décimètres (5 pieds 6 pouces) au moins pour les grenadiers... et avoir toujours tenu une conduite irréprochable. »

Le porte-drapeau MORLAY a remplacé AUNE au 1^{er} Bataillon. Ce dernier ayant été grièvement blessé. RIITER a succédé à MORLAY au 2nd Bataillon. On ne parle pas encore de « porte-aigle ». Les aigles viendront avec l'Empire.

La Garde Impériale.

1804, l'Empire est proclamé au mois de mai et Bonaparte prend le titre d'Empereur des Français. C'est par le décret impérial du 10 thermidor de l'An XII (29 juillet 1804) qu'il est dit textuellement que la Garde Consulaire prendra à l'avenir la qualification de Garde Impériale ; Elle continuera à être attachée à ma personne (Napoléon 1^{er})... »



Elle ne comprenait toujours notamment qu'un régiment de grenadier entre autre. Le recrutement a subi quelques modifications. Ainsi pour faire partie des grenadiers à pied, chaque régiment faisait une liste de 6 sous-officiers ou soldats susceptibles d'être appelés à faire partie de la Garde, au fur et à mesure des besoins que le corps éprouvait.

Les conditions à remplir étaient dès lors, avoir cinq ans de service, avoir fait au moins deux campagnes, mesurer 1 mètre 76 (5 pieds 6 pouces) et s'être constamment distingué par leur conduite morale et militaire.

Ces listes, très détaillées, étaient présentées aux inspecteurs généraux d'armes et à défaut aux généraux commandant les départements qui les approuvaient après un examen minutieux. Les militaires désignés restaient attachés à leur corps d'origine jusqu'à ce qu'ils soient appelés par le ministre de la guerre et dirigés sur Paris pour y être alors enrégimentés.

On modifia quelque peu l'uniforme des grenadiers et la plaque de cuivre jaune, embossée d'une aigle couronnée tenant un foudre dans ses serres, nouée sur le front du bonnet d'oursin vint remplacer celle de la Garde des Consuls sur laquelle était le faisceau républicain. Les boutons d'uniformes portèrent désormais également une aigle couronnée ainsi que la giberne avec en plus quatre petites grenades à chaque angle la flamme en dedans.

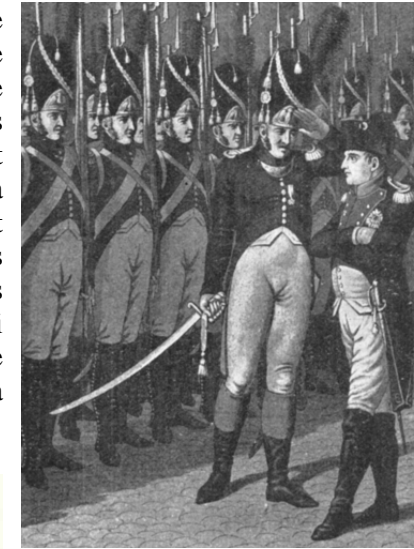


A noter que le sabre des grenadiers se portait vers l'arrière. La flamme de la giberne s'accrochait sur un bouton de cuir lui-même cousu sur la partie avant de la banderole de cuir, au niveau de la garde du sabre. En effet, cette arme était purement décorative et était l'apanage des compagnies d'élites uniquement. En aucun cas toute l'infanterie du 1^{er} Empire en était dotée.

La solde

Elle allait de 2000 francs par mois ou 66,66 F/jour pour le colonel-général à 1,16 pour les grenadiers en juin 1804. Les tambours touchaient 1,38 F/jour. Un capitaine commandant de compagnie touchait 10 F/jour ou 300 par mois. Un capitaine de l'état-major général touchait 11,11 F/jour, soit 333,33 francs par mois. Une gratification d'un mois de solde était accordée aux officiers au-dessus du grade de major (commandant aujourd'hui) le jour de la Saint-Napoléon, le 15 août, jour anniversaire de l'Empereur. Les officiers donnèrent à cette gratification le nom de « mois Napoléon. » A partir du 20 septembre 1805, il était décrété notamment de par l'article 1er dudit décret impérial, que tous les soldats faisant partie de la Garde impériale auront rang de sergent...pourvu qu'ils aient cinq ans de service révolus soit dans la Garde soit dans le corps de troupe de ligne où ils auront servi auparavant. Tous les caporaux ...de la Garde auront rang de sergent-major. Tous les fourriers, sergent ...auront rang d'adjudant sous-officier. Tous les sergents-majors ...auront rang de sous-lieutenant

1806



La revue de la Garde à Berlin

Jusque là, la Garde ne comprenait entre autre qu'un seul régiment de grenadiers. En 1806, l'effectif total de la Garde a été porté à 15 666 hommes et un deuxième régiment de grenadiers compléta le premier. Composé de vieux soldats comptant plus de dix ans de service, on l'appelait désormais la Vieille Garde. Aucun des braves qui la composent ne courbera la tête devant l'ennemi et tous marcheront droit au feu, la face découverte, l'œil fixe et lorsque les Prussiens, Espagnols, Autrichiens, Anglais, Russes verront s'ébranler ces monolithes au visage marmoréen couvert de cicatrices, tous seront pris d'effroi jusqu'à la

dernière retraite au soir de Waterloo.

Le décret du 15 avril 1806 stipulait dans son article 3 que le corps d'infanterie de deux bataillons de huit compagnies passait à quatre bataillons de quatre compagnies fortes chacune de cent vingt hommes et que tous les soldats compteraient dix ans de service. L'article 4 créait le 2^e Régiment de grenadiers à pied à l'identique du 1^{er}.

Le maréchal SOULT commandait alors les grenadiers ayant pour chefs d'état-major les généraux de brigade HULIN et DORSENNE.

Puis en 1808 ces deux régiments furent réunis en un seul de nouveau toujours à deux bataillons de quatre compagnies.

Campagne

(Source : l'histoire de la Garde de Saint-Hilaire
La Garde impériale A.Piegard-
Soldat de France A.Conte
La grande Armée G.BLON...)